

Nom :

Déclaration 2025

Si vous êtes propriétaire d'(un) immeuble(s) en Suisse et / ou à l'étranger, les documents et informations ci-dessous doivent être fournis. Si vous détenez plusieurs immeubles, prière de remplir une feuille par immeuble.

A. Renseignements à fournir la première fois que nous déclarons cet immeuble pour vous

B. Renseignements à fournir chaque année :

1. l'immeuble est-il loué à un tiers ? oui non

 - locations reçues :

*** dans ce cas, il est nécessaire de discuter de votre situation avec nous avant de rassembler votre documentation.

Nom :

Déclaration 2024

2. Frais et taxes

- primes d'assurances bâtiment
- taxes annuelles ; impôt foncier
- frais PPE : joindre les justificatifs
- frais d'entretien courant : joindre les justificatifs

3. Avez-vous effectué des travaux importants? oui non
si oui : ***

4. Avez procédé à des travaux de démolition d'un bâtiment ?

oui non
si oui : ***

© 2026 taxadvice sàrl - tous droits réservés

*** dans ce cas, il est nécessaire de discuter de votre situation avec nous avant de rassembler votre documentation.